

FOURNEL (Jean-François).

Traité de l'adultère, considéré dans l'ordre judiciaire.

Référence : 26090

Paris, Jean-François Bastien, 1778 In-12, plein veau glacé, dos à nerfs plats orné, titre doré, filet doré sur les plats, tranches dorées (reliure postérieure, traces de frottements au dos, coiffe sup. et coins émoussés), XXIV-428 pp. (un petit trou de vers et une galerie en marge sup. de quelques feuillets).

Commentaire : Edition originale. Fournel, avocat, analyse de façon complète le crime d'adultère et ses implications juridiques. Avec une incroyable modernité, il dénonce la différence de traitement entre la femme et l'homme : "Le mari qui surprend la femme en Adultère, peut la tuer sur le champ, & il est assuré de sa grace ; mais une femme qui tuerait son mari, surpris en flagrant-délit, ne peut pas lui toucher du bout du doigt ; cette distinction n'est pas particulière à notre siècle, il y a deux mille ans qu'elle était érigée en principe" (Avertissement). Bon exemplaire malgré quelques petits défauts. Bon état

Année

1778

Prix : **350,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Cantilène

cantilenebreizh@gmail.com

Tél. 06 51 87 08 57

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/31981621-26090>